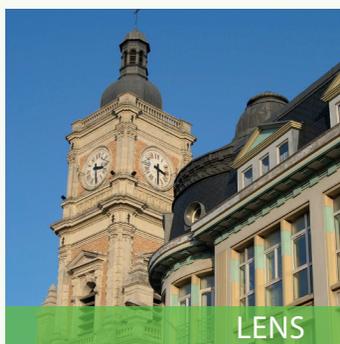


## Sciences



## LICENCE PROFESSIONNELLE

## Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

### Responsable d'exploitation des industries du recyclage

#### LES DÉBOUCHÉS

Le secteur du recyclage et de la valorisation des matières regroupe environ 4000 salariés.

La Région Hauts-de-France a augmenté ses effectifs dans ce secteur de 17% entre 2000 et 2010.

#### Métiers visés

- Responsable d'exploitation de plateforme de recyclage
- Technicien environnement, animateur environnement
- Technicien déchet, technicien HSE

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à former des responsables d'exploitation dans les industries du recyclage ou de la gestion des déchets.

Le responsable gère une plateforme d'exploitation tant sur le plan technique qu'organisationnel. Il sera capable d'assurer la coordination des équipes, le suivi des procédés ainsi que leur mise en œuvre. Il pourra également participer aux actions commerciales de l'entreprise.

#### LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Assurer une veille technique et réglementaire
- Discuter des objectifs économiques d'une filière
- Planifier un SME dans le cadre de la certification ISO 14001
- Analyser un procédé industriel basé sur des opérations unitaires
- Réaliser un audit « déchets » dans le cadre d'une démarche technico-commerciale
- Connaître les traitements du recyclage, de la valorisation organique, de la valorisation énergétique et d'élimination
- Analyser et identifier les risques chimiques d'une substance (produit chimique), d'un mélange, ou d'un déchet dangereux
- Manager une équipe, l'animer



## CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire d'un diplôme Bac +2 scientifique (Licence 2<sup>e</sup> année, DUT, BTS, BTSA)

### FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact :

Tél. 03 21 79 17 07

fcu-fare-lens@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact :

Tél. 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr

## LE RYTHME DE LA FORMATION (*calendrier non contractuel*)

Semaines	
Université 39	Entreprise 40
Université 41	Entreprise 42-44
Université 45	Entreprise 46
Université 47	Entreprise 48
Université 49	Entreprise 50
Université 51	Université 52-1
Université 2	Entreprise 3
Université 4	Entreprise 5
Université 6	Entreprise 7-9
Université 10	Entreprise 11
Université 12	Entreprise 13
Université 14	Entreprise 15-17
Université 18	Entreprise 19
Université 20	Entreprise 21
Université 22	Entreprise 23
Université 24	Entreprise 25
Université 26	Entreprise 27-28
Université 37	

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université.

C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du candidat.

Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION (*en 1 an*)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anglais</li> <li>▪ Logiciel d'analyse et de traitement de données</li> <li>▪ Marché public - économie</li> <li>▪ Commerce</li> <li>▪ Management</li> <li>▪ Logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ICPE</li> <li>▪ Certification, ISO14001</li> <li>▪ L'eau et son traitement</li> <li>▪ Analyse</li> <li>▪ énergie-fluide-procédé</li> <li>▪ Déchet</li> <li>▪ Risque chimique</li> <li>▪ Risque industriel</li> <li>▪ Procédé</li> <li>▪ Droit de l'environnement</li> </ul>
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet tuteuré</li> <li>▪ Stage ou activité en entreprise</li> </ul>	



### CONTACT

Christian Mathieu, responsable de la formation  
christian.mathieu@univ-artois.fr



Licence conçue avec FEDEREC,  
branche patronale du recyclage